

## FORMULAIRE DE COMMUNICATION DU DOSSIER MEDICAL

Je soussigné(e), Madame, Mademoiselle, Monsieur,

NOM : ..... Prénom(s) : .....

NOM de jeune fille : ..... Date de naissance : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

### Agissant en qualité de :

Patient

Représentant légal de (mineur ou majeur sous tutelle) :

NOM : .....

Prénom : ..... Date de naissance : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

Adresse : .....

Ayant droit de (si le patient est décédé) :

NOM : .....

Prénom : .....

Nom de Jeune fille : .....

Date de naissance : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_ Date de décès : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

Adresse : .....

Dans ce cas, seuls trois motifs peuvent justifier votre demande. Précisez le motif de votre demande :

- connaître les causes du décès
- défendre la mémoire du défunt
- faire valoir les droits du défunt

Mandataire

### **Pour être recevable, votre demande doit être accompagnée des pièces justificatives suivantes :**

- Dans tous les cas photocopie recto-verso de votre pièce d'identité
- Si vous êtes représentant légal d'un patient mineur : photocopie de votre livret de famille et, en cas de divorce, le document attestant que vous êtes détenteur de l'autorité parentale
- Si vous êtes parent d'un patient mineur, la photocopie de la carte d'identité du mineur
- Si vous êtes tuteur d'un incapable majeur : photocopie du jugement de tutelle de la délibération du conseil de famille
- Si vous êtes un ayant-droit : un certificat d'hérédité (établi par la mairie ou le notaire) ou photocopie du livret de famille (si votre lien de parenté avec le défunt suffit à établir votre qualité d'ayant-droit)
- Si vous avez été mandaté par le patient : original du mandat
- Si vous êtes médecin du patient : photocopie de votre carte professionnelle et copie de la demande de votre patient



## MODALITES D'ACCES AU DOSSIER MEDICAL

### Consultation du dossier médical sur place :

Sachez que l'établissement a un dispositif d'accompagnement médical, un médecin peut être à votre disposition lors de la consultation de votre dossier afin de répondre à vos questions.

- vous souhaitez consulter le dossier médical sur place :
- avec accompagnement médical
  - avec accompagnement d'une tierce personne de votre entourage (*dans ce cas, sachez que cette dernière aura accès à des informations strictement personnelles sur votre santé*)
  - avec accompagnement d'une tierce personne extérieure à votre entourage. *Dans ce cas, une personne n'ayant pas de conflit d'intérêts vis-à-vis des informations concernant votre santé peut être désignée (personne issue du milieu associatif, assistante sociale, médecin autre que le détenteur des informations vous concernant)*

### Reproduction des pièces du dossier médical :

- Vous souhaitez obtenir la reproduction des éléments suivants du dossier médical :
- Compte-rendu opératoire
  - Compte-rendu d'hospitalisation
  - Radiographie
  - Certificats
  - Compte-rendu d'examens complémentaires
  - Correspondances entre médecins
  - Autres : .....

Ces éléments correspondent à :

- Consultation : Service : ..... Date : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_  
Médecin : .....
- Hospitalisation : Service : ..... Date : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_  
Médecin : .....

- Vous souhaitez obtenir copie de l'ensemble du dossier

Article L.1111-7 du Code de la santé publique : « La consultation sur place des informations est gratuite. Lorsque le demandeur souhaite la délivrance de copies, quel qu'en soit le support, les frais laissés à sa charge ne peuvent excéder le coût de la reproduction et, le cas échéant, de l'envoi des documents. »

#### **Tarifs :**

Photocopie ..... 0,30 € TTC par copie  
0,24 € TTC si le nombre de copies est supérieur à 100  
Envoi ..... Frais réels

### Envoi des copies :

- Vous souhaitez que les copies vous soient transmises par courrier :  simple  recommandé
- Vous souhaitez que les copies soient envoyées au médecin de votre choix :
- NOM : ..... Prénom : .....
- Adresse : .....
- Code postal : ..... Ville : ..... Téléphone : .....
- Vous souhaitez venir chercher les copies

En l'absence de précision de votre part, l'établissement prévoit une procédure par défaut à savoir une consultation sur place avec accueil personnalisé dans le cadre d'un entretien médical.

Dans tous les cas, nous vous rappelons le caractère strictement personnel des informations qui sont susceptibles de vous être communiquées ; les demandeurs autres que le patient lui-même sont pénalement tenus au respect du secret médical.

L'usage non maîtrisé de ce droit comporte des risques, notamment en cas de sollicitation de tiers ne disposant pas du droit de réclamer directement ces informations (famille, entourage employeur, banquier, assureur...).